

CJF ET CAF Les deux organes régionaux viennent de rappeler leur soutien inconditionnel au projet ARS, alors que la commission du grand Conseil propose le renvoi de l'affaire...

Ars, ça ira, ça ira? Le verdict à Berne...

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) rappellent le soutien unanime des instances politiques et des acteurs culturels de la région Jura bernois - Bienne au projet ARS, à moins d'une semaine de la session du Grand Conseil qui traitera de ce dossier. Ils ont ainsi présenté une série de contre-arguments aux propositions faites par la Commission de la formation du Grand Conseil, qui propose le renvoi de l'affaire.

Que de contre-arguments!

Pour le CJB et le CAF, le financement intégral du projet ARS par le canton est parfaitement conforme à la législation en vigueur, puisqu'il s'inscrit dans le cadre des exceptions prévues au principe de subsidiarité par la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). Celui-ci précise que «le canton peut verser des subventions indépendamment du cofinancement par des tiers», notamment dans les cas où le projet aurait une portée suprarégionale et dans d'autres cas si cela permet de soutenir de manière particulièrement efficace les objectifs de l'encouragement des activités culturelles ou la stratégie culturelle du Conseil exécutif. Or, argumentent le CJB et le CAF, ARS a une portée suprarégionale indéniable en mettant en réseau les grands lieux de spectacles de Bienne, du Jura bernois et du Jura. De plus, il vise précisément à renforcer la diversité culturelle, à faire participer la population à la vie culturelle, à faciliter la diffusion des créations contemporaines, ainsi qu'à accroître l'attractivité du canton. Il réunit donc l'essentiel des critères nécessaires pour justifier une exception au principe de subsidiarité.

«De surcroît, poursuit le communiqué commun des deux organes, il n'est clairement pas envisageable que le syndicat de communes pour la région Bienne-Seeland - Jura bernois, qui a vu le jour en 2015 en l'absence d'une conférence régionale, assume les tâches de coordination du réseau ARS. En effet, le projet a été pensé par et pour les acteurs culturels eux-mêmes. L'idée novatrice

d'ARS est qu'il soit justement porté par les milieux culturels.»

Or, le comité directeur du syndicat de communes est majoritairement composé des conseillers communaux en charge de la culture. Le but n'est pas que le réseau soit géré par le politique. De plus, le syndicat de communes a été créé avec pour seul objectif de gérer l'administration des contributions financières des communes aux institutions culturelles d'importance régionale. Il est donc bien éloigné d'un réseau de création culturelle, argumentent CAF et CJB.

Bref, les deux partenaires jugent que la mise au concours de deux postes de coordinateurs du projet ARS est, elle aussi, indispensable à la création initiale et au fonctionnement du réseau. La mission principale de ces coordinateurs consistera, pour l'un, à participer à l'organisation pratique des activités du Forum, à en assurer le suivi juridique, organisationnel et comptable et, pour l'autre, à participer à la communication interne et externe. Il s'agira de deux postes à temps partiel. Les deux personnes seront des employées d'ARS lui-même et non pas du canton. Comme quoi, il faut souligner que sur les 550 000 fr. annuels qui seront engagés pour le réseau ARS, près de 390 000 iront alimenter la création, la diffusion, la médiation ainsi que la participation culturelle du réseau. Ainsi, 70% des fonds alloués bénéficieront directement aux acteurs culturels de la région.

Sur l'enveloppe du CJB

Enfin, le montant de la subvention sera ponctionné intégralement sur l'enveloppe financière du CJB et ceci sans en dépasser les limites imposées par le cadre légal. Justement, le CJB, unique porteur financier du projet, soutient la création du réseau ARS à l'unanimité. Dès lors, les deux organes jugent utile de rappeler que la plupart des partis politiques sont représentés au CJB, notamment l'UDC, le PS, le PSA, le PLR, le PEV, le PDC et Les Verts. Quant au CAF, sans participer au financement, il a toujours soutenu ce projet. ● C-PABR



Pas une voix n'a manqué au CJB et au CAF à l'heure de soutenir les arts de la scène. LDD

Le réseau ARS de A à S et même Z

L'ESPRIT SCÈNE Pour mémoire, le projet ARS consiste en la mise en réseau des arts de la scène du Jura bernois à partir du paysage culturel existant. Né de l'abandon par le canton de Berne en 2010 du projet interjurassien de Centre régional d'expression artistique (CREA) pour des raisons financières, il répond de manière appropriée aux besoins de la région dans le domaine des arts de la scène, tout en étant pensé en lien avec le nouveau Théâtre Palace à Bienne, ainsi qu'avec le futur CREA à Delémont.

Une étude stratégique commandée par l'Office de la culture a amené à la définition de trois variantes, dont celle dite «extra-institutionnelle», qui a remporté les faveurs de tous les acteurs concernés. Cette variante, qui intègre toutes les institutions et centres culturels régionaux et repose sur le Forum interjurassien de la culture (Forum), valorise la scène bernoise francophone existante.

Le Forum, sous sa nouvelle forme, sera composé d'une assemblée générale, d'un comité directeur et de cinq commissions thématiques, dont trois seront permanentes et dévolues à la création, à la participation culturelle et à la communication. La commission Création aura évidemment pour objectif d'encourager la

création régionale et sa diffusion, ainsi que de promouvoir la collaboration entre les acteurs culturels. La commission Participation culturelle se préoccupera des questions touchant à la médiation culturelle, à l'éducation artistique, à un abonnement commun, à l'action culturelle et à la formation continue. La commission Communication s'occupera de promouvoir le projet ARS en s'appuyant entre autres sur un site web pour le travail de communication électronique, sur une publication pluriannuelle pour tout le travail de communication papier et sur un agenda culturel commun à toute la région.

FORTES EN THÈME Deux commissions thématiques ponctuelles viennent compléter le travail des trois premières citées: la commission Logistique aura pour objectif de remédier à l'insuffisance des infrastructures de répétition et de centraliser et diffuser l'information au niveau notamment des équipements et de projets communs. La commission Politique s'occupera des questions touchant à la politique culturelle.

Deux postes de coordinateurs à 70 pour cent, «indispensables à la mise en place du réseau et à son bon fonctionnement», dixent CJB et CAF, seront également créés. ● C-PABR

CANTON DE BERNE Légère hausse du chômage en octobre

Le nombre de chômeurs s'est établi à 14 239 personnes le mois dernier, soit 307 de plus qu'à la fin septembre. Le taux de chômage est resté stable à 2,6% (Suisse: +0,1 point à 3,3%). La progression du chômage est en grande partie d'origine saisonnière. C'est dans l'hôtellerie et la restauration qu'elle est la plus marquée, avec 201 chômeurs de plus. Elle est usuelle dans ce secteur à l'intersaison touristique et touche principalement l'Oberland. Dans la construction (+126 personnes), elle devrait encore s'accroître dans les prochains mois.

En revanche, le nombre de chômeurs a baissé le mois dernier dans certaines branches, comme la santé et l'action sociale ou la formation et l'enseignement. De même, le chômage est globalement en léger repli dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux. Le nombre de chômeurs a légèrement diminué chez les 15 à 24 ans (-76), alors qu'on compte 302 chômeurs de plus chez les 25 à 49 ans.

Le chômage a diminué de 0,1 point dans le Jura bernois, passant de 3,7 à 3,6%. Dans l'arrondissement de Berne-Mittelland, le nombre de chômeurs a également très légèrement diminué, le taux restant stable à 2,6%. En revanche, il a augmenté dans tous les autres arrondissements. Celui de Bienne reste le plus touché, avec un taux de 4,6% (+0,1%). Interlaken-Oberhasli a connu la plus forte hausse (+0,7%), à 2%, alors que le moins touché est celui de Frutigen-Bas-Simmmental (1,5%).

Fin octobre, le canton de Berne comptait 1398 chômeurs de plus que l'année dernière à la même époque. Emanant essentiellement de l'industrie, 62 demandes de chômage partiel ont été déposées le mois dernier pour 781 personnes (contre 42 demandes pour 451 personnes en septembre). ● CBE-PHO

ASAD

Nouvelle présidente

Lisa Humbert-Droz-Ryser quittera la présidence de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile (ASAD) le 23 mai pour raisons de santé. Le comité regrette vivement cette décision. Pour lui succéder, il proposera d'élire Eva Desarzens-Wunderlin, qui fut membre du Grand Conseil dans les rangs du PLR pendant de longues années et membre de diverses commissions dans le domaine de la santé. ● COMM

PARTI ÉVANGÉLIQUE Pas question de prendre une décision avant le 19 novembre

Marc Jost renonce, Patrick Gsteiger se tient prêt

Il avait été sollicité par le comité directeur du PEV bernois comme candidat potentiel pour les élections du Conseil exécutif du 19 février 2016. Mais Marc Jost, président en exercice du Grand Conseil, vient de faire part de son renoncement. Une décision qui n'étonne pas vraiment Patrick Gsteiger, député PEV d'Eschert, qui, en ce qui le concerne, n'exclut rien.

Marc Jost, pour sa part, souhaite se concentrer sur son mandat de président du parlement. Il a également fait savoir qu'il soutient la revendication

des partis du centre d'occuper à l'avenir un siège au gouvernement. Il saluerait dès lors une candidature du député Patrick Gsteiger et lui apporterait son soutien.

Verdict le 19 novembre

Les délégués du PEV bernois se réuniront d'ailleurs le 19 novembre prochain en assemblée extraordinaire pour décider de la participation du parti à l'élection complémentaire du Conseil exécutif de février.

«La décision de Marc Jost ne m'étonne pas, nous a donc confié

Patrick Gsteiger. Il aurait fait un très bon candidat, mais il faut savoir que le mandat de président du Grand Conseil est très prenant. Il n'aurait pas été évident pour lui de faire campagne dans ce contexte.»

Ainsi que le rappelle le député d'Eschert, Marc Jost a été plusieurs fois candidat à une fonction politique à différents échelons: «Comme premier des Verts, il est venu ensuite sur la liste PEV pour le Conseil national, il a surtout une belle carrière qui se dessine à ce niveau.»

Et Patrick Gsteiger, dans tout

ça? Eh bien, il maintient le suspense, tout en ne cachant pas qu'une candidature à l'exécutif l'intéresse toujours: «Il s'agit toutefois de ne pas brûler les étapes. Actuellement, c'est plutôt chaud à l'interne. Il conviendra surtout pour le PEV de clarifier la situation avec les autres partis du centre. Nous attendons leurs conclusions avant de peaufiner la suite de notre stratégie.»

Par partis du centre, notre interlocuteur entend les Verts libéraux et le PDC. Le PBD?

«Eh bien, nous ne l'avons pas vraiment pris en compte dans une

alliance du centre jusqu'ici, explique Patrick Gsteiger. Nous attendons aussi une prise de position de leur part. Mais nous savons qu'ils ont laissé entendre qu'ils ne soutiendraient pas forcément les deux candidats de l'UDC...»

Patience et longueur de temps

Bref, il conviendra de patienter jusqu'au 19 novembre pour en apprendre davantage sur la stratégie des centristes. Et surtout pour savoir si l'élu d'Eschert sera finalement candidat.

On parie que oui? ● PABR

PUBLICITÉ

Votation sur le budget à Bienne : 15.11.15



Alessandro Trachsel
Conseiller de ville, Bienne

PRR

Les Radicaux Romands

2 x OUI
au budget

Question
subsidaire :
Variante 1